

emploi de la part du gouvernement. Comme il trouvait odieux dans ce temps-là qu'un député cherchât à concilier son mandat avec l'exercice d'un emploi de ce genre! Mais à peine est-il devenu ministre que tous ses scrupules s'évanouissent; c'est ce qui explique comment il se fait que le gouvernement actuel ait décrété en si peu de temps un plus grand nombre de ces nominations condamnables que jamais n'en avait eues durant dix-huit ans celui qui l'a précédé. Il ne faut donc pas s'étonner que le peuple canadien retire tous les jours un peu de la confiance qu'il avait mise en ces messieurs.

Il paraît aussi que les dépenses du service postal au Yukon sont attribuées non pas au département des Postes, mais à celui de la Milice parce que ce service s'effectue par l'entremise de la police à cheval. Puisque le directeur des Postes évite par là tant de frais à son département. Il est donc naturel qu'il puisse se vanter de n'avoir presque pas de déficit, même après avoir réduit les frais de port à deux sous.

Pour mon honorable ami, le ministre de l'Agriculture, je n'ai que des compliments à lui faire. A mes yeux, il s'est montré si bon ministre qu'il a achevé l'œuvre si bien commencée par ses prédécesseurs. Il n'a qu'un tort, il s'attribue la création des entrepôts frigorifiques, lorsqu'il devrait se rappeler qu'elle est due aux conservateurs. J'aime à croire, cependant, qu'il a ajouté certaines améliorations à ces moyens de protéger nos produits. En cela, il a bien agi, et j'en suis heureux. Il serait trop déplorable, en vérité, qu'il ne se trouvât pas dans le gouvernement actuel un seul ministre qui eût fait du bien. De fait, c'est au gouvernement conservateur de la province de Québec que revient le mérite d'avoir inauguré ce système de protection de nos produits; c'est ce qui lui a valu les moqueries des libéraux de cette province. Ce n'était qu'un gouvernement au beurre et au fromage, disaient-ils, avec des airs de pitié. Qui eût dit en ce temps-là que cette politique des conservateurs serait précisément celle dont mon honorable ami se réclamerait le plus aujourd'hui!

Il est un autre sujet qui a surtout provoqué les clameurs de mon honorable ami le ministre des Douanes (M. Paterson), je veux parler des subventions aux chemins de fer. Cette iniquité, personne plus que lui ne l'a blâmée. Lui, dont la voix porte si loin, il fallait l'entendre tonner contre l'odieuse de ces dépenses-là. D'après lui cet argent s'en allait tout simplement grossir les fonds destinés aux élections. Cependant, une fois arrivé au pouvoir, le parti libéral s'est-il abstenu de voter des subventions aux chemins de fer? Non pas. Bien loin de là. Il en a doublé le montant; il a accordé \$6,400 au lieu de \$3,200 par mille. Si ce dernier octroi signifiait corruption chez les conservateurs, que doit donc signifier celui de \$6,400 chez le gouvernement actuel?

Il n'est rien sur quoi les députés de la

droite soient plus divisés que sur la question du tarif. Le ministre des Travaux publics (M. Tarte)—je regrette qu'il ne soit pas ici—inclinaient fortement pour la protection. En 1807 il réunissait autour de sa table une trentaine de cultivateurs de mon comté et leur assurait, comme les journaux l'ont reproduit, que les fabricants n'avaient pas à redouter de changements au sujet du tarif protecteur. Il n'en a rien été non plus durant quelque temps mais voici que l'honorable ministre des Travaux publics semble avoir perdu de l'empire qu'il exerçait sur ses collègues, car il devient de plus en plus évident que nous nous acheminons vers le libre-échange, excepté en ce qui concerne le coton, ce qui expliquerait que le ministre des Travaux publics tient à la promesse par lui faite aux fabricants de coton de Valleyfield et comportant que le tarif ne subirait pas de modification.

M. MONET: Pourtant il y a une grève dans cet endroit-là.

M. BERGERON: C'est qu'on y a abaissé les prix. Le tarif de préférence a fait descendre le niveau du tarif normal à tel point que ce dernier ne se trouve pas absolument avantageux aux fabricants, ce qu'il aurait été si on ne l'avait pas remanié.

Un mot maintenant au ministre sans portefeuille (M. Dobell). On a beaucoup parlé de la création d'une ligne rapide entre le Canada et l'Angleterre, ce qui serait aujourd'hui du domaine des faits accomplis si l'ancien gouvernement fût resté au pouvoir. En l'absence du chef de l'opposition, l'honorable ministre a même déclaré l'autre jour à ma grande surprise, que ce dernier, ainsi que l'honorable ex-ministre des Finances (M. Foster) avait, en deux ou trois occasions déclaré que son gouvernement s'était définitivement entendu en 1886 avec la Compagnie Allan au sujet de l'établissement de cette ligne rapide, et avait fait à cette fin un contrat avec cette compagnie-là.

Ce qui est vrai, c'est que le chef de l'opposition (sir Charles Tupper), se mettant au-dessus de tout amour propre, a été trouver le premier ministre et lui a dit: "Si vous voulez faire sanctionner ce contrat par le Gouverneur général, vu l'importance qui s'y attache au point de vue de l'intérêt public, vous aurez mon appui et celui de tout mon parti à la Chambre." Le premier ministre, on le sait, n'a pas daigné prêter l'oreille à cette demande qui, d'après ce que nous a dit l'autre jour le député de Québec-ouest (M. Dobell) ne s'est jamais faite. Ses déclarations mises en ligne de compte avec les cinq ou six voyages qu'il a faits en Europe depuis son entrée en fonctions sont de nature à nous faire croire qu'il a traversé l'océan non pas en vue de l'établissement d'une ligne rapide, mais à seule fin de découvrir s'il était vrai qu'on eût signé ce contrat dont je viens de parler. Il nous a dit que le bureau de la trésorerie et certains ministres du gouvernement impérial

auprès
rir lui
Ces p
une ré
tion r
l'a pa
contra
jà le
moude
mince

Le c
tous l
ce qui
de na
sont a
presqu
On a
prises
gratifi
beauc
ment t
à fair
étaient
cours,
de l'ou
quelle
des Tr
soin d
bords
vis à l
des T
les pa
descen
de sol
les tra
ne l'été
jours
de Bea
gation
jours.
tant qu
a fait
canaux
foi à s
Chemin
avait t
pas aj
cette r

Il n'a
canal i
conserv
peuple
montan
équiva
chargés
Stewar
conserv
preneu
pas lui
quer to
droite.
le dépu
mais, a
le grou
quilleme
cune cr
tendre l
Il a pré
rant, e